

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le XX juin 2024

## Nouveau giratoire et prolongement de la voie verte sur la RD 503 pour sécuriser les déplacements au lieu-dit la ville Agan

Afin d'améliorer la sécurité des déplacements au carrefour de la Rabine à la ville Agan sur la RD 503 à Saint-Lunaire, le Département d'Ille-et-Vilaine, en tant que maître d'ouvrage, aménage un nouveau giratoire. Cet aménagement sera complété par la réalisation d'une prolongation de la voie verte pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler.

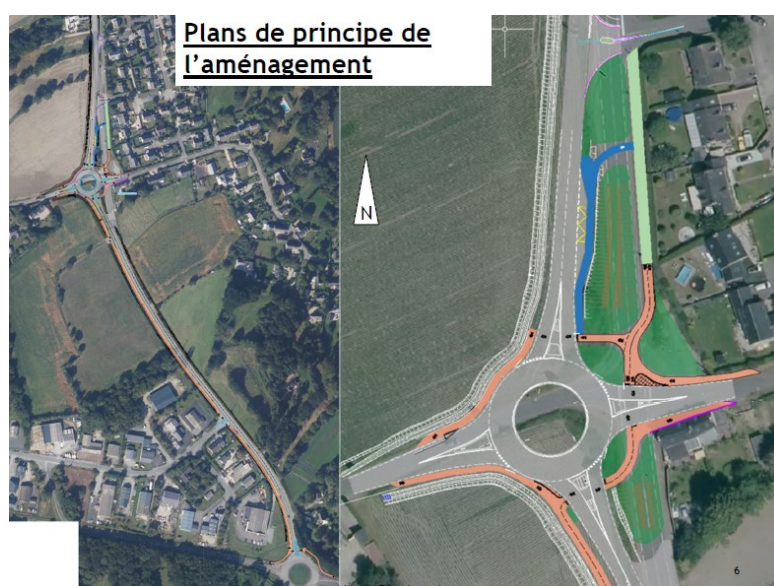
Les travaux, d'un montant total de plus de 1,2 millions euros, ont débuté ce lundi 17 juin et dureront environ six mois. Ce projet est co-financé par le Département d'Ille et Vilaine à hauteur de 686 000 euros, la commune de Saint-Lunaire à hauteur de 287 500 euros et la Communauté de communes Côte d'Émeraude à hauteur de 235 000 euros.


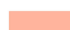


### Un projet d'aménagement déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral :

La création de ce carrefour giratoire à quatre branches de 18m de rayon permettra de sécuriser ce lieu qui supporte un trafic important en période estivale et qui a connu plusieurs accidents dont deux mortels ces dernières années.

En plus de cet aménagement, une voie verte de 570 mètres, le long de la route départementale 503, sera créée et assurera la continuité de celle existante depuis le bourg de Saint-Lunaire jusqu'au giratoire existant entre les RD 503 et 603. Piétons et cyclistes se partageront cette voie qui fera 3m de large sur un revêtement en enrobé noir comme celle qui existe actuellement.

Ce projet, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en décembre 2022, fera également l'objet d'aménagement paysager des délaissés routiers tout en assurant la visibilité au niveau des accès.



-  Cheminement piétons pour l'accès aux transports en commun
-  Voie verte créée par le département
-  Voie verte existante
-  Modelés de terrain

## 4 grandes périodes de travaux à partir de la mi-juin :

Les travaux, qui débuteront mi-juin, se dérouleront en quatre grands temps :

- De mi-juin 2024 à fin juillet 2024 : travaux de pré-terrassement
- De mi-juillet à mi-septembre 2024 : déplacement des réseaux (Enedis, eau potable...)
- De mi-septembre à mi-octobre : travaux du giratoire hors emprise de la route départementale actuelle
- De mi-octobre à fin novembre 2024 : finalisation des travaux de construction du giratoire, de la route départementale et de la voie verte avec fermeture à la circulation du secteur

Pour la réalisation de ces travaux, des contraintes à la circulation seront à prévoir et des déviations seront mises en place. Du 24 juin au 5 juillet, la voie communale vers Saint-Briac sera fermée et une circulation alternée par feux entre 9h et 16h sera mise en place ponctuellement sur la route départementale 503.

Ces mêmes conditions de circulation seront reproduites de mi-septembre à mi-octobre après la période de forte affluence touristique. Lors de la dernière phase des travaux concernant la RD 503, le secteur sera inaccessible et une déviation sera mise en place.

### Déviations pendant les travaux en route barrée

